

## EXTRAIT

## DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5º séance du mardi 11 octobre 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis Nº 2020/51 de la Municipalité, du 19 novembre 2020 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## décide :

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Sara Soto et consorts : « Art urbain : pour une géographie de sites dédiés ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi onze octobre deux mille vingt-deux.

La présidente

La secrétaire adjointe

